



1812: LE RENSEIGNEMENT RUSSE FACE A NAPOLEON

Gérald Arboit

► To cite this version:

| Gérald Arboit. 1812: LE RENSEIGNEMENT RUSSE FACE A NAPOLEON. 2012. hal-01152782

HAL Id: hal-01152782

<https://hal.science/hal-01152782>

Submitted on 19 May 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

NOTE HISTORIQUE N° 27

NAPOLÉON ET LE RENSEIGNEMENT

Gérald Arboit

Dans sa somme sur les rapports entre renseignement et guerre¹, l'historien militaire John Keegan affirme que le renseignement, quelle que soit sa qualité, ne mène pas nécessairement à la victoire et, dans une acception tout à fait clausewitzienne, rappelle que seule la force compte. Depuis Clausewitz justement, la guerre napoléonienne est comprise comme offensive ; c'est une guerre d'attrition où seule l'annihilation de l'adversaire peut offrir la victoire. A y regarder rapidement, maximes impériales à l'appui — qui « *disséminées au hasard, paraissent être, d'une part le fruit de son imagination vive et ardente ; de l'autre le résultat de ses médiations dans les mémoires du XVII^e et XVIII^e siècles et (...) dans ceux de ses généraux* »² —, il est clair que Napoléon avait une vision assez réduite de ce que pouvait être le renseignement :

« Reconnaître lestement les défilés et les gués, s'assurer des guides sûrs, interroger le curé et le maître de poste, avoir rapidement des intelligences avec les habitants, expédier des espions, saisir les lettres de la poste, les traduire, les analyser ; répondre enfin à toutes les questions du général en chef, lorsqu'il arrive à la tête de l'armée : telles sont les qualités que doit avoir un bon général d'avant-poste »³.

Cette cinquante-sixième maxime se résume en fait à une définition de la reconnaissance d'avant-poste, comme aurait pu l'écrire Antoine Fortuné de Brack⁴. Aussi, pour avoir une idée plus précise de la pensée impériale en matière de renseignement, convient-il de se pencher sur la définition du bon général, dressée par Antoine-Henri Jomini :

« Un général ne doit rien négliger pour être instruit des mouvements de l'ennemi, et employer à cet effet des reconnaissances, des espions, des corps légers conduits par des officiers capables, enfin des officiers instruits chargés de diriger aux avant-gardes les

¹ *Intelligence in War* (Londres, Random House, 2003).

² Préface du capitaine Burno (sic), citée par Sicard dans sa recension dans le *Journal des sciences militaires des armées de terre et de mer*, t. IX, (Paris, Corréard, 1827), p. 554.

³ Burnod (éd.), *Maximes de guerre et pensées de Napoléon I^{er}* (5e éd.) (Paris, Dumaine, 1863), pp. 43-44. Cette maxime est tirée d'une relation du décès du général Stengel lors de la bataille de Mondovi, le 22 avril 1796 [Emmanuel de Las Cases, *Le Mémorial de Saint-Hélène*, 1 (Paris, Flammarion, 1954), p. 829]

⁴ Service historique de la Défense/Département de l'armée de terre (SHD/DAT), 8Yd 2878. Sur son livre *Avant-postes de cavalerie légère. Souvenirs* (Paris, Dumaine, 1831 ; dernière édition LRT Editions, 2008), cf. l'analyse détaillée de Michel Roucaud, « Etude des *Avant-postes de cavalerie légère* par le général de Brack » *Revue historique des armées*, n° 249, 2007, <http://rha.revues.org/index613.html>.

interrogatoires des prisonniers »¹.

Cet officier d'état-major suisse, au service de la France jusqu'en 1813, avait pu observer Napoléon en action au sein de l'état-major de la Grande-Armée, pendant les campagnes d'Allemagne (1805), de Prusse (1807), d'Autriche (1809) et de Russie (1812). Il a assisté aux premières loges à cette « étincelle morale » dont parlait l'Empereur à Sainte-Hélène, « *résultat d'un instant, d'une pensée (...) des combinaisons diverses* » et qui décidait du « *sort [de chaque] bataille* »². Ses réflexions sur les moyens « *de bien connaître les mouvements de l'ennemi* », il les a puisées dans la pratique impériale analysée au plus prêt, empiriquement. Rappelant « *qu'il [fallait] néanmoins se défier de ces moyens et ne pas trop y compter pour la combinaison de ses opérations* », il assurait néanmoins « *qu'en multipliant des renseignements quelque imparfaits et contradictoires qu'ils soient, on parvient souvent à démêler la vérité du sein même de leurs contradictions* ». Fort de son observation de cet illustre modèle, il pouvait

« garantir que dans ce cas, rien de bien imprévu ne pourra venir le surprendre et lui faire perdre la tête comme cela arrive si souvent : car à moins d'être tout à fait incapable de commander une armée, on doit être en état de faire les suppositions les plus probables sur ce que l'ennemi entreprendra, et adopter d'avance un parti sur l'une ou l'autre de ces suppositions qui viendrait à se réaliser. Je ne pourrais trop le répéter, c'est dans de pareilles suppositions, bien posées et bien résolues, qu'est le véritable cachet du génie militaire »³.

Ces « *suppositions les plus raisonnables* » reposaient, pour Napoléon, sur une appréhension globale, tant politique qu'économique et culturelle, du combat, sur une intelligence de la guerre qui confinait à ce que l'on devait appeler plus tard le *renseignement stratégique*.

Les instruments du renseignement impérial : autour de l'Empereur

Napoléon était un adepte de l'approche historique en matière de stratégie — même si le mot était entré récemment dans le vocabulaire militaire, il ne fit jamais partie de celui de l'Empereur. Chaque campagne faisait l'objet d'une préparation intellectuelle de la future zone d'opération. L'époque n'étant pas encore aux services permanents de renseignement, cette mission dépendait des différentes institutions civiles et militaires gouvernementales. La constitution d'un aréopage de savants pour l'expédition d'Égypte répondait autant à un besoin idéologico-politique⁴ qu'à une nécessité d'information manquante ou ancienne⁵.

Plus généralement, l'Empereur conservait les réflexes du général Bonaparte et commençait toujours sa planification par une prise de connaissance de la littérature lui permettant de se faire une idée de l'ennemi qu'il allait affronter et des théâtres de batailles idéaux. Les opérations devant se dérouler dans la plaine germano-polonaise ou dans le nord de l'Italie, où les puissances européennes se faisaient une guerre multi-séculaire, les informations ouvertes ne manquaient pas. Napoléon possédait

¹ *Tableau analytique des principales combinaisons de la guerre et de leurs rapports avec la politique des Etats* (Saint-Petersbourg, Bellizard, 1836), p. 314

² Emmanuel de Las Cases, *op. cit.*, p. 277.

³ *Ibid.*, pp. 314-315.

⁴ Sur cette question, cf. Henry Laurens, ..., *L'expédition d'Égypte 1798-1801* (Paris, Armand Colin, 1989), pp. 16-33.

⁵ Sur les trente-six mémoires et reconnaissances sur l'Empire ottoman de 1676 à 1798, conservées au SHD/DAT, 1 M 1616 (dix-neuf rapports) et 1617 (dix-sept rapports), ne comportent aucune indication sur l'Égypte. A noter, les années 1784 et 1796 font l'objet d'une avalanche de rapports, souvent des mêmes auteurs, proposant une descente contre Constantinople.

ainsi une connaissance approfondie des campagnes de Frédéric II de Prusse, auquel il rendit à plusieurs reprises hommage et dont il parla longuement à Sainte-Hélène¹.

Napoléon était passionné de lecture et avait développé une capacité à lire rapidement autant qu'une curiosité sans borne. Tous les témoignages rapportent que l'Empereur ne lisait jamais un livre en entier, toujours à la recherche d'une information qu'il trouvait tout de suite et ne l'oubliait jamais. Les ouvrages d'histoire, de géographie, de religion, de droit qu'il dévorait étaient le plus souvent liés à ses centres d'intérêts politiques et militaires du moment, sans qu'il négligea de se détendre l'esprit par des livres plus légers de théâtre, de poésie et des romans. La frénésie impériale de lecture se poursuivait en campagne, où une bibliothèque « portative » de plusieurs centaines d'ouvrages suivait Napoléon². A cela s'ajoutaient les rapports de lecture réalisés par le bibliothécaire personnel de l'Empereur, Louis-Madeleine Ripault (1799-1807), puis Antoine-Alexandre Barbier (1807-1814) ; l'un venait de l'Institut d'Egypte, l'autre du Conseil d'Etat. Depuis le 23 juillet 1801, le bibliothécaire personnel remettait chaque jour à Napoléon une analyse du contenu des journaux quant à la politique, la religion et l'esprit public.

Bien avant sa structuration officielle de 1808, le Cabinet de Napoléon était déjà un centre vers lequel remontaient toutes sortes de renseignements. Les bulletins de police envoyés par le ministre de la Police générale³, le préfet de police de Paris, la police aux armées et celle particulière au Cabinet, les lettres interceptées par la Poste de Paris et transmises par le directeur général des Postes⁴, les livrets de la Guerre⁵, de la Marine⁶ et des armées étrangères⁷, la traduction de journaux étrangers⁸ nourrissaient quotidiennement la réflexion stratégique impériale. Ils formaient une analyse politique, économique et militaire de l'état de l'Empire et des menaces qui le visaient. L'Empereur était le seul destinataire de ces informations, bien que Fouché, ministre de la Police, chercha à introduire un agent dans le « cabinet noir » de la Poste⁹.

Cette organisation perdurait à la guerre ; elle était simplement doublée par les structures de l'Etat-Major général, confiée à Louis-Alexandre Berthier, du 25 mars 1796 au 20 avril 1814. Cet ancien élève de l'Ecole royale du Génie de Mézières

¹ Cf. Michel Kerautret, « Frédéric II et Napoléon (1800-1870) », *Revue de l'Institut Napoléon*, n° 181, 2000-II, pp. 19-42.

² Cf. Jacques Jourquin, « Bibliothèques particulières de Napoléon », Jean Tulard (dir.), *Dictionnaire Napoléon* (Paris, Fayard, 1989), pp. 214-215.

³ Archives nationales, Paris (AN), AF^{IV} 1470-1563 ; Cf. Ernest d'Hauterive, *La Police secrète du Premier Empire. Bulletins quotidiens adressés par Fouché à l'Empereur* (Paris, Perrin et Clavreuil, 1908-1964), 5 vol., et Nicole Gotteri, *La police secrète du Premier Empire. Bulletins quotidiens adressés par Savary à l'Empereur* (Paris, Champion, 1997-2004), 7 vol.

⁴ Remises à l'Empereur dans un maroquin rouge à l'inscription *Gazettes étrangères*, elles étaient immédiatement brûlées après lecture. Cf. les explications de Napoléon à Sainte-Hélène, dans Emmanuel de Las Cases, *op. cit.*, pp. 309-310 et dans Gaspard Gourgaud, *Journal de Sainte-Hélène (1815-1818)*, I (Paris, Flammarion, 1947), p. 276.

⁵ AN, AF^{IV} 528-1580. Il s'agit de l'état de situation chiffré de l'armée impériale, établi tous les mois par le ministère de la Guerre.

⁶ AN, AF^{IV}* 1581-1688. Il s'agit de l'état de la marine par arrondissement maritime, établi périodiquement par le ministère de la Marine.

⁷ AN, AF^{IV}* 1689-1690. Il s'agit de deux états de la marine britannique qui ont échappé à la destruction. L'état précis de l'armée russe [AN, AF^{IV} 1646, plaq. 5, rapport du 10 juin 1812] a été pris par les Russes dans un chariot abandonné par l'armée impériale en 1812.

⁸ AN, AF^{IV} 1564-1589. Cinq à six traducteurs y étaient affectés. En outre, les ministères de la Police générale et des Relations extérieures assuraient également des traductions de journaux étrangers, dont certains pouvaient remonter au Cabinets, notamment via le Bulletin quotidien de Police.

⁹ Emmanuel de las Cases, *op. cit.*, p. 309 n. 3.

devenu officier général d'état-major et ministre de la Guerre jusqu'en 1807¹ avait toutes les qualités pour seconder Napoléon, qui se suffisait à lui-même pour diriger l'armée. Néanmoins, l'Etat-Major général hébergeait le 4^e bureau, chargé de la police et de la partie secrète ; dépendent de lui « *tout ce qui a rapport aux espions, aux correspondants secrets ou renseignements particuliers que l'on peut désirer ou se procurer* », et aux « *prisonniers de guerre faits dans chaque affaire* »². Cette organisation se retrouvait déclinée dans les états-majors divisionnaires, avec cette différence que la « partie secrète » dépendait directement du chef d'état-major, qui la confiait en général à son adjoint ; journallement, les informations recueillies devaient toutefois être adressées au chef d'Etat-Major général, donc à la « partie secrète » qui assurait ainsi pour la durée de la campagne une centralisation du renseignement. Si elle ne perdurait pas pendant le temps de paix, le « plan de renseignement » tactique incombant à ce bureau semblait fixé une fois pour toute.

« A cet égard les questions les plus importantes à faire sont :

1^e Où sont les quartiers généraux en chef ou divisionnaires de l'ennemi ?

2^e Sur quel point y a-t-il des généraux, quels sont leurs noms, leurs grades, leur caractère etc. ?

3^e Où est le parc d'artillerie et la réserve de cavalerie, et quelle est leur composition ?

4^e Quels sont les noms et la force des corps qui sont dans chaque ville, village, camp ou bivouac, si ce sont des troupes nationales ou étrangères et notamment combien il y a de pièces de canon sur chaque point ?

5^e Si l'ennemi concentre ses troupes ou les divise ?

6^e Quelles sont les mesures que prend l'ennemi pour ses vivres, pour ses transports, pour ses hôpitaux, attendu que ces renseignements feront connaître s'il compte occuper long temps ses positions et s'il dispose un mouvement offensif de manœuvre ou rétrograde ?

7^e Comment les troupes sont nourries, vêtues, soldées, si elles sont contentes, quelle est la proportion des malades, quelles sont les maladies régnantes, quelle est la mortalité etc. ?

8^e Si l'ennemi fait mouvoir ses troupes, s'il les meut de jour ou de nuit par masses, corps ou détachements, parce que ces détails feront juger s'il manœuvre pour gagner du temps ou pour donner le change sur les mouvements qu'il projette ?

9^e S'il attend des renforts, quels sont ces renforts, d'où ils viennent et quand on les attend ?

10^e Si l'on passe fréquemment des revues de troupes, si ces revues sont d'inspection ou de manœuvres, si elles se font par division ou par corps ?

11^e Si l'ennemi fait faire des travaux de fortification, quels sont les points qu'il retranche, comment il les retranche, combien il y a d'ouvriers sur chaque point ? »³

Le 5^e bureau de l'Etat-Major général, « topographique ou des ingénieurs-géographes », avait une mission de renseignement plus stratégique, et donc plus permanente. De septembre 1804 à avril 1814, Louis-Albert-Guislain Bacler d'Albe⁴ en était le dirigeant ; son importance dans le processus d'information était telle qu'il commandait également le bureau topographique du Cabinet impérial, hiérarchiquement supérieur à son homologue militaire⁵. De fait,

¹ SHD/DAT, 6 Yd 1, Etat des services. Cf. aussi les commentaires laudateurs, notamment sur sa « partie secrète », de Christophe Marie Michel Roguet, *De la Vendée militaire, avec carte et plans* (Paris, Coréard, 1836), vol. 2, p. 262 n..

² Paul-Charles-François Thiébault, *Manuel général du service des états-majors généraux et divisionnaires dans les armées* (Paris, Magimel, 1813), p. 46.

³ *Ibid.*, pp. 99-100.

⁴ SHD/DAT, 8 Yd 1576.

⁵ De fait, le titulaire du bureau topographique de l'Etat-Major général était souvent le directeur du Dépôt de la Guerre, que Bacler d'Albe ne commanda que durant les Cent Jours. Ainsi, pendant les

« aucun autre officier, y compris Berthier, ne nous semble avoir été associé d'une façon si intime au travail de pensée de Napoléon. A ce titre, Bacler d'Albe a tenu dans l'Etat-Major impérial une situation unique : seul, il a rempli auprès de Napoléon celles des fonctions d'Etat-Major qu'on doit considérer comme les plus élevées et qui consistent à préparer la décision du Chef »¹

Cette permanence témoignait de l'importance que Napoléon, ancien officier d'artillerie, accordait à la géographie. « La parfaite connaissance du terrain [étant] d'une importance majeure à la guerre »², il avait besoin d'un officier qui centraliserait cette information cruciale pour initier un plan d'opération. Afin de faire mouvement à une armée sans cesse plus importante — qui compta en juillet 1812 quelque cinq cent soixante mille hommes — une connaissance préalable et détaillée du terrain, des positions de l'ennemi, des communications et des cours d'eau était nécessaire. De même, une information spécifique sur les approvisionnements — bétail, céréales —, les magasins de stockage, les moyens de transport et les étapes devait être réunie.

Les instruments du renseignement impérial : informer l'Empereur

Pour cela, l'Empereur était obligé de s'en remettre aux services d'outils plus spécialisés. Pour les données purement géographiques, le Dépôt de la guerre était l'établissement le plus adéquat. L'arrêté du 15 prairial an VIII (1^{er} juin 1799) en avait un instrument chargé de

« recueillir et classer l'historique des faits et mouvements des armées avec les plans et cartes y relatifs, de faire travailler à la formation, copie et envoi des cartes, plans itinéraires, reconnaissances et mémoires militaires utiles aux opérations des armées »³.

Pour mener à bien cette mission, le Dépôt s'organisait en deux parties, l'une topographique⁴ et l'autre historique. Alors que la seconde témoignait d'un désordre résultant des bouleversements de la Révolution, la première assumait péniblement sa fonction de documentation nécessaire à l'élaboration des plans d'opération jusqu'en 1808. Après Brumaire, la reprise en main avait d'abord porté sur les méthodes de classement et de recherche de l'information, ainsi que sur le renforcement de la bibliothèque⁵. Ensuite, après qu'il eut décidé de reformer le corps des ingénieurs-géographes et de l'organiser militairement (1808-1809)⁶, Napoléon se dotait d'un outil de renseignement réellement opérationnel, c'est-à-dire apte à répondre à ses

campagnes d'Allemagne (1805) et de Prusse (1809), le troisième aide-major, le colonel Nicolas Antoine Sanson, occupa-t-il cette fonction.

¹ Jean-Baptiste Vachée, *Napoléon en campagne* (Paris, Berger-Levrault, 1913), p. 98.

² SHD/DAT, 2 M 5, Mémoire relatif à la formation d'un corps de guides attachés aux ingénieurs géographes du 30 avril 1807.

³ *Ibid.*, 1 X 157,

⁴ Cf. Raymond d'Hollander, « L'œuvre cartographique du Dépôt de la Guerre », *Revue historique des armées*, n° 171, juin 1988, pp. 43-52, et Marie-Anne Villèle/Claude Ponnou, « Du terrain à l'histoire. L'activité du service topographique de la Grande Armée durant la campagne de 1805 », *Ibid.*, n° 241, décembre 2005, pp. 8-15.

⁵ Le nombre de volumes passa ainsi de deux cents, en 1797, à huit mille, en 1802 ; onze ans plus tard, seuls trois mille ouvrages supplémentaires s'étaient ajoutés, témoignant de l'effort réalisé précédemment [Marcel Spivak, « La bibliothèque du service historique de l'armée de Terre : une source culturelle et scientifique méconnue », *Revue historique des armées*, n° 171, juin 1988, pp. 53-59].

⁶ Cf. Patrice Bret, « Le Dépôt général de la Guerre et la formation scientifique des ingénieurs-géographes militaires en France (1789-1830) », *Annals of Science*, 48/2, 1991, pp. 113-157 et Michel Roucaud, « Le dépôt de la Guerre sous le Consulat et l'Empire. De la conservation à la documentation », *Napoléon Bonaparte. Correspondance générale*, 6 (Paris, Fayard, 2009), pp. 1319-1328.

besoins. Sa correspondance avec Berthier et avec les chefs des différentes armées de l'Empire comptait une centaine d'instructions d'ordre topographique. Aux lendemains de sa victoire sur l'Autriche, en août 1809, Napoléon édictait une véritable norme de recueil de l'information géographique :

« Une méthode précise est la seule qui convienne à l'Empereur. On annoncera la longueur des chemins et leur largeur, leurs qualités ; on dessinera exactement les détours des chemins, qui souvent ne peuvent s'expliquer que par la bizarrerie du terrain. Les rivières doivent être aussi tracées et mesurées avec soin, les ponts et les gués marqués. Le nombre des maisons et des habitants des villes et des villages sera indiqué. Autant que possible, on cotera les hauteurs des collines et montagnes, afin qu'on puisse facilement juger les points dominants ; ces cotes ne doivent être que relatives entre elles. On ne peut sur ce point, et sur beaucoup d'autres, entrer dans des détails trop minutieux ; mais il faut exprimer toujours de la manière la plus simple comment la chose se peint à l'œil et à l'observateur. (...) Il y aura une échelle constante pour tous les dessins »¹.

Les officiers du génie, les généraux de cavalerie et les aides de camp qui se voyaient régulièrement chargés de telles reconnaissances devaient également, bien qu'ils ne fussent pas ingénieurs-topographes, se conformer à de telles exigences de précision. Napoléon n'en était pas dupe, aussi insistait-il parfois pour que le cavalier fut accompagné d'un ingénieur ; *« il ne s'agit pas d'un contrôle de leur part, ils constituent une seconde voie d'information »*². Systématiquement, avant une entrée en campagne, des officiers confirmés étaient envoyés sur les avants de l'armée, sinon au-delà des lignes ennemies. La plus connue étant celle de l'été 1805 : pour préparer sa carte du théâtre des opérations, Napoléon envoya le général Murat, sous le nom de *« colonel Beaumont »*, accompagné d'*« un officier parlant allemand ou un secrétaire »* fourni par le préfet de Mayence *« sans que l'officier (...) sache »* l'objet réel de la mission ; il s'agissait pour Murat de saisir *« l'ensemble du pays, la largeur des rivières du pays, et ce dont il pourra avoir besoin »*, depuis Francfort jusqu'aux lisières de la Bohême³. Depuis Munich, le général Bertrand se voyait assigner *« une reconnaissance en règle »* de la même zone⁴.

Le général Savary, dont le *« goût pour la petite guerre »*⁵ le prédestinait à ce genre de mission, était de toutes les reconnaissances confidentielles depuis 1795 jusqu'à sa nomination au ministère de la Police, en 1811. Sa renommée était telle qu'au lendemain de la victoire d'Austerlitz, le 2 décembre 1805, on soupçonna le *generalmajor* autrichien Franz von Weyrother, chef d'état-major austro-russe, de lui avoir vendu le plan de manœuvre, profitant du séjour de Savary comme parlementaire au camp allié⁶. D'autres officiers furent affectés aux missions de février et septembre 1806, en Pologne et en Prusse. Le port d'une lettre à un souverain était aussi l'occasion de recueillir des informations à caractère militaire. La mission de Bertrand était de celle-là. Il en allait de même pour les généraux Claude

¹ Correspondance militaire de Napoléon Ier. Extraite de la correspondance générale et publiée par ordre du ministère de la guerre, 6, (Paris, 1876), n° 1179, ordres concernant le service et l'emploi des ingénieurs géographes du 9 août 1809.

² Jules Lewal, *Etudes de guerre. Tactique des renseignements*, 1 (Paris, Dumaine, 1881), p. 155.

³ Napoléon Bonaparte. Correspondance générale, 5 (Paris, Fayard, 2008), lettre à Berthier du 7 fructidor an XIII (25 août 1805), n° 10657.

⁴ Correspondance de Napoléon I^{er} publiée par ordre de l'Empereur Napoléon III, 11 (Paris, Plon/Dumaine, 1858), lettre de Napoléon à Bertrand du 7 fructidor an XIII (25 août 1805), n° 9133. Etrangement, cette lettre ne se retrouve pas dans l'édition de 2008.

⁵ SHD/DAT, 410 GD 2/5, notation de Desaix, s.d. [an V].

⁶ Archives du ministère des Affaires étrangères, Paris (AMAE), Mémoires et documents, Russie, 22, Langeron, *Mémoires* (1824), p. 41.

Gardane et François-Nicolas Haxo, envoyé en 1807 l'un à Téhéran¹, l'autre en Turquie d'Europe², et le capitaine Vincent Boutin, l'année suivante en Alger³. Sous couverture d'agent des relations commerciales, il repartit en 1811 pour le Levant, mais fut assassiné par la secte des Assassins quatre ans plus tard, sur le chemin du retour⁴.

Pour la connaissance des forces ennemies, l'Empereur s'en remettait depuis l'été 1805⁵ aux services diplomatiques. Recevant un état du « mouvement des vaisseaux ennemis », il demanda « un pareil travail sur les forces anglaises de terre. La même personne chargée du mouvement des flottes devra être chargée par vous de faire les mêmes états pour moi sur cet objet, et de tenir une boîte à compartiments pour tous les mouvements de l'armée anglaise de terre y compris l'artillerie, et en réservant des places pour les mouvements des généraux et officiers d'état-major ». Ce travail devait lui être adressé. Il ne servit pas, le projet de descente en Angleterre ayant été abandonné au profit d'une campagne en Allemagne. Un état militaire russe fut alors demandé aux légations françaises en Prusse, en Autriche, en Pologne et en Turquie. Pour « mettre de la régularité dans [s]on travail des relations extérieures », Napoléon demanda le 28 février suivant que lui fussent communiquées « toutes les lettres de [s]es ambassadeurs et agents des relations extérieures », ainsi que « la traduction des journaux anglais et étrangers, et, lorsqu'ils ne contiendront rien d'important, seulement la note de leur arrivée et leur date »⁶. Ces données servaient à actualiser les livrets des armées étrangères.

Dans les mois qui suivirent, le ministère des Relations extérieures se dota d'un Bureau de la statistique extérieure⁷. Son fonctionnement est assez méconnu et la relation déplorable qu'en fait Bourrienne ne semble pas des plus crédibles⁸ ; à peine peut-on dire qu'au printemps 1811, il était dirigé par l'auditeur au Conseil d'Etat, Elizabeth-Louis-François Lelorgne d'Ideville, un secrétaire-interprète attaché au bureau des Consuls, puis au Relations extérieures (il était ainsi à Erfurt, en septembre 1808, secrétaire de Hugues B. Maret⁹, secrétaire d'Etat¹⁰). Il en fait une sorte de « cabinet noir » alors qu'il n'était tout au plus qu'un bureau d'analyse des dépêches diplomatiques et des publications étrangères quant aux compositions et aux mouvements des troupes militaires. Elles étaient compilées en des bulletins

¹ Cf. Paul-Ange-Louis de Gardane, *Journal d'un voyage dans la Turquie d'Asie et la Perse fait en 1807 et 1808* (Paris, 1809) et Alfred de Gardane, *Mission du général Gardane en Perse. Documents historiques publiés par son fils* (Paris, Lainé, 1865).

² Cf. son « Itinéraire de Constantinople à Raguse par Salonique, Uscup et Scutari (1807) par le général Haxo », *Carnet de la Sabretache*, 1913, pp. 243-254.

³ Cette reconnaissance servit pour préparer le débarquement de 1830 contre la Régence barbaresque. Le ministre de la Guerre, le comte de Bourmont, fit opportunément publier le rapport de l'officier du génie [cf. Vincent-Yves Boutin, *Aperçu historique, statistique et topographique sur l'état d'Alger, à l'usage de l'armée expéditionnaire d'Afrique : avec plans, vues et costumes*, publié par ordre de Son Excellence le ministre de la guerre (Paris, Picquet, 1830) (2e éd.)]

⁴ AN, AF^{IV} 1689.

⁵ Cf. ses lettres à Talleyrand des 9 (27 août) et 21 (8 septembre 1805) fructidor an XIII, n° 9141 et 9189.

⁶ *Ibid.*, 12 (1863), lettre à Talleyrand, n° 9899 [n° 11575 dans l'édition de 2009].

⁷ Cf. un exemple des données qu'il recueillait dans AMAE, Nantes, Karlsruhe, Série A, carton 46, correspondance adressée au bureau de la statistique extérieure du Ministère (1811-1813).

⁸ *Mémoires de M. de Bourrienne sur Napoléon, le Directoire, le Consulat, l'Empire et la Restauration*, 8 (Paris, Ladvocat, 1829), p. 379. Cf. aussi *Mémoires du baron de Fain. Premier Secrétaire du Cabinet de l'Empereur* (Paris, 1908), pp. 82-83.

⁹ Henri Amédée Le Lorgne d'Ideville, *Journal d'un diplomate en Allemagne et en Grèce : notes intimes pouvant servir à l'histoire du Second Empire. Dresde-Athènes, 1867-1868* (Paris, Hachette, 1875), p.103. Cf. aussi Alain Montarras, « Lelorgne d'Ideville (Elizabeth-Louis-François) », Jean Tulard (dir.), *Dictionnaire Napoléon (Suppléments)* (Paris, Fayard, 1995), pp. 1819-1820.

¹⁰ Le Secrétaire d'Etat avait, concernant les affaires civiles, un rôle semblable à celui du chef d'Etat-Major général pour les questions militaires. Il était l'homme du « renseignement intérieur », toute l'information de l'Empire — rapports, bulletins, propositions, avis, « portefeuilles » — remontant à lui et toutes les décisions de l'Empereur étaient expédiées par lui...

transmis journallement à l'Empereur et périodiquement au sein du livret des armées étrangères. En campagne, cette information était systématiquement mise à jour, permettant à Napoléon de connaître l'état des troupes ennemies aussi bien que des siennes ; le souverain prenait en effet « *plus de plaisir à [la] lecture* » mensuelle des états de ses troupes et « *flotte, ce qui forme une vingtaine de gros livrets (...) qu'une jeune fille n'en prend à lire un roman* »¹. Ainsi se faisait-il une idée de « *l'état de l'échiquier* »².

Le Bureau de la Statistique extérieure compilait également pour Napoléon un renseignement d'intérêt général — politique, commercial, financier, intrigues curiales, opinion publique — sur les pays européens. L'Empereur regardait les ambassadeurs comme des espions et ne se priva jamais de les enjoindre à lui fournir de telles informations. Mais il fit également placer « *à Turin, à Gênes, à Florence, à Rome, à Amsterdam, à Hambourg, et peut-être dans quelques autres villes de l'ancienne France* », comme employés de banque ou de commerce, des agents du « cabinet noir » de la Poste de Paris. A l'insu du personnel français, « *hormis des directeurs de la poste, qui en seraient les commissaires* », ils devaient ouvrir les correspondances et transmettre ensuite « *leur travail au directeur général* » des Postes, à Paris³.

Les commandants militaires en opération ou en stationnement en Europe devaient également établir des espionnages, les moins habiles se voyant parfois conseiller : « *Un bon chef d'espionnage vous serait nécessaire*⁴ ». Combien même Napoléon enjoignit son fils adoptif, Eugène de Beauharnais, vice-roi d'Italie, de n'ajouter « *aucune foi aux espions, il y a plus d'inconvénient que d'avantage à en avoir* »⁵, il en fit un usage intensif.

« *Ces espions ne sont pas des agents du Gouvernement, ne sont pas des fonctionnaires publics, ne sont pas même à la rigueur chargés de missions : ce sont des hommes qui sont là comme Français, qu'on paye comme l'on veut, et qui écrivent ce qu'ils veulent* »⁶.

Ils servaient aussi bien à recueillir de l'information qu'à accomplir des manœuvres de déception. La plus connue est naturellement celle de Charles-Louis Schulmeister infiltrant l'état-major du maréchal Mack et permettant la reddition de la place-forte d'Ulm, verrou sur la route de Vienne, en 1805⁷. D'autres eurent lieu régulièrement, contre les agents anglais en Allemagne ou bien contre les représentants du comte de Provence. On se souvient de l'enlèvement du « consul » Sir George Rumboldt, « *que Napoléon fit saisir à Hambourg, et que Frédéric [de Prusse], protecteur de la neutralité du nord de l'Allemagne, l'obligea de rendre* » en octobre 1804⁸. Cette opération « spéciale » digne d'une autre époque n'était que le résultat d'une série de manœuvres contre les conspirateurs agissant pour le compte de l'Angleterre dans la plaine germano-polonaise ; vingt-huit communications de ce genre se

¹ Napoléon Bonaparte. *Correspondance générale*, 6 (Paris, Fayard, 2009), lettre de Napoléon à Joseph du 20 août 1806, n° 12758 [n° 10672 de l'édition de 1863, vol. 13].

² *Correspondance de Napoléon I^{er}...*, 23, (1868), lettre de Napoléon au Maréchal Davout du 14 novembre 1811, n° 18259.

³ Léon Lecestre, *Lettres inédites de Napoléon I^{er} (an VIII-1815)*, 2 (Paris, Plon, 1897), n° 754, lettre de Napoléon à Gaudin du 16 janvier 1811.

⁴ Napoléon Bonaparte. *Correspondance générale*, 5, lettre de Napoléon au Maréchal Davout du 1^{er} jour complémentaire an XIII (18 septembre 1805), n° 10838 [n° 9238 de l'édition de 1863, vol. 11]

⁵ *Ibid.*, lettre du 18 prairial an XIII (7 juin 1805), n° 10224 [n° 8852 de l'édition de 1862, vol. 10].

⁶ *Ibid.*, 4 (Paris, Fayard, 2007), lettre de Napoléon à Talleyrand du 4 nivôse an XI (26 décembre 1803), n° 8525 [n° 7428 de l'édition de 1862, vol. 9].

⁷ Paul Muller, *Charles Schulmeister. L'espionnage militaire sous Napoléon* (Paris, Berger-Levrault, 1896), pp. 41-70 et Abel Douay/Gérard Hertault, *Schulmeister. Dans les coulisses de la grande armée* (Paris, Nouveau Monde/Fondation Napoléon, 2002), pp. 63-88.

⁸ Philippe-Paul de Ségur, *Histoire de Napoléon et de la Grande-Armée pendant l'année 1812*, 1 (Bruxelles, Lacrosse, 1825), p. 6.

retrouvent dans la correspondance impériale¹. Méhée de la Touche intoxiqua ainsi le consul anglais de Munich, Sir Francis Drake².

Une lettre de l'Empereur à son ministre des Relations extérieures, Maret, du 20 décembre 1811, montrait bien les méthodes qu'il privilégiait pour obtenir des renseignements :

« Ecrivez en chiffres au baron Bignon que, si la guerre avait lieu, mon intention est de l'attacher à mon quartier général et de le mettre à la tête de la police secrète comprenant l'espionnage dans l'armée ennemie, la traduction des lettres et pièces interceptées, les rapports des prisonniers, etc. ; qu'il est donc nécessaire que, dès aujourd'hui, il monte une bonne organisation de police secrète ; qu'il faudrait qu'il eût deux Polonais parlant bien la langue russe, militaires, ayant fait la guerre, intelligents, et dans lesquels on pût avoir confiance, connaissant l'un la Lithuanie, l'autre la Volhynie, la Podolie et l'Ukraine, et un troisième parlant allemand et connaissant bien la Livonie et la Courlande. Ces trois officiers seront chargés d'interroger les prisonniers. Ils devraient parler parfaitement le polonais, le russe et l'allemand. Ils auront sous leurs ordres une douzaine d'agents bien choisis, lesquels seront payés suivant les renseignements qu'ils donneront. Ils devraient également être en état de donner des éclaircissements sur les endroits où passerait l'armée. (...) En commençant cette organisation, les trois agents de correspondance devront avoir des agents sur les routes de Pétersbourg à Vilna, de Pétersbourg à Riga, de Riga à Memel, sur les routes de Kiev, et sur les trois routes qui, de Bucharest, conduisent à Saint-Pétersbourg, à Moscou et à Grodno ; en envoyer à Riga, à Dunabourg, à Pinsk dans les marais, à Grodno, à donner l'état de situation des fortifications jour par jour. Si les renseignements sont satisfaisants, je ne regretterai pas une dépense de 12 000 francs par mois. Pendant la guerre, les récompenses pour ceux qui donneront des avis utiles à temps seront indéterminées. Il y a parmi les Polonais des hommes qui connaissent les fortifications et qui peuvent, de ces différentes places, bien indiquer l'état où elles se trouvent³. »

Etrangement, ces instructions ressemblaient à celles adressées en nivôse an XI (janvier 1803) à Jean-François Galon-Boyer, ci-devant sous-chef du bureau des archives du ministère des Relations extérieures. Cet ancien agent du Conseil exécutif provisoire⁴ reprenait du service à Varsovie pour

« recueillir des renseignements précis qui (...) manquent sur l'état militaire qu'entretiennent (...) les trois cours d'Autriche, de Russie et de Prusse (...). Arrivé à Varsovie, son premier soin en se faisant connaître comme homme de lettres, négociant voyageur ou sous toute autre rapport qui puisse attirer la confiance, sera de se former des connaissances utiles et de se lier avec les personnes qui par leur position et leurs rapports pourront le plus avantageusement servir aux biens de ses observations (...). Sa correspondance sera exacte et suivie. Il devra l'apurer et la fera passer sous le couvert d'un négociant dont le nom lui sera donné et qui sera d'ailleurs chargé de lui faire passer les fonds nécessaires »⁵.

Cette mission s'acheva en juillet 1804 et servit plus à surveiller les agissements du comte de Provence qu'à apporter un renseignement d'intérêt militaire. Toutefois, ces instructions mettaient en évidence une constante du renseignement impérial, la

¹ Cf. Napoléon Bonaparte (...), *op. cit.*, lettres de Bonaparte à Régnier et Talleyrand, n° 7786-8066 [n° 6881-7122, de l'édition de 1862, vol. 8] et 8091-8525 [n° 8091-8525, de l'édition de 1862, vol. 9].

² *Ibid.*, lettre de Bonaparte à Régnier du 9 brumaire an XII (1^{er} novembre 1803), n° 8208 [n° 7240, de l'édition de 1862. A noter qu'en n° 7241, cette édition publie également la note annexée au courrier au Grand-Juge et qui était l'objet de la manipulation].

³ *Correspondance de Napoléon I^{er}...*, 23, (1868), n° 18450.

⁴ Cf. Antoine Boulant, « Guerre et renseignement sous la révolution. Les agents du Conseil exécutif provisoire (1792-1793 », *Revue historique des armées*, n° 254, juillet 2009, pp. 82-91.

⁵ AMAE,

pénétration des sociétés visées afin de recueillir des informations.

Les limites du renseignement impérial

Bien souvent, dans la conception napoléonienne du renseignement — surtout après les campagnes d'Espagne (1808-1814) et de Russie (1812) —, « *le vice (...) n'avait point été dans les personnes, mais bien dans les choses* »¹. Ainsi, l'action du « cabinet noir » n'était un secret pour personne. Tous les pays européens pratiquaient le viol des correspondances et les diplomates se gardaient de rien écrire de confidentiel, à moins de ne le confier à un messenger confidentiel. Certes, « *tel envoyé d'une petite puissance, admis dans l'intimité de l'ambassadeur [d'une plus grande], faisait passer le lendemain ce renseignement sous les yeux de l'Empereur, en croyant le transmettre bien mystérieusement à sa cour* »². Ainsi furent découvertes les fuites du ministère de la Guerre en direction de la Russie en février 1812. Mais les missives pouvaient également avoir été écrites en sachant qu'elles étaient lues, et ainsi participer à une opération d'intoxication³.

Les risques de mauvaises analyse de l'information étaient également grands. Au moment où Napoléon pensait affronter le gros de l'armée ennemie à Iéna, parce qu'incomplètement renseigné, le 14 octobre 1806, l'aile droite commandée par Davout, pourtant pas novice en matière de recueil et d'analyse de l'information, dut attaquer les troupes commandées par le roi de Prusse à Auerstadt. La même chose, avec des conséquences plus graves quant au salut de l'Empire, devait encore se dérouler à Waterloo, neuf ans plus tard. Au lieu de Grouchy, ce fut Blücher que Napoléon vit déboucher sur son aile droite, caché dans la fumée de la bataille... De même, l'Empereur éludait, comme souvent les responsables politiques et militaires lorsque le renseignement ne correspond pas à leurs vues, certaines informations à lui soumises. Ainsi, en avril 1811, Bacler d'Albe se vit adresser par le Dépôt de la guerre une *Description géographique et statistique de la Russie*, réalisée d'après des traductions françaises des ouvrages allemands parus deux ans plus tôt. Reçut fraîchement par le bureau topographique du Cabinet, ce travail

« dissipait les trois illusions qui allaient perdre Napoléon : croyance que les serfs se soulèveraient contre le tsar dans certaines régions à l'arrivée de la Grande Armée ; tentative de faire dévaluer la rouble en fabriquant de faux billets ; méconnaissance du climat »⁴.

Enfin, la bonne organisation impériale ne pouvait pas s'affranchir des limites techniques de son époque. Pendant les campagnes de Prusse (1807) et d'Autriche (1809), des comptes-rendus de reconnaissance, répondant parfaitement à la commande napoléonienne « *quant à l'exactitude et à la perfection* », arrivèrent trop tardivement pour être utilisés, soit qu'ils étaient devenus obsolètes, soit qu'ils n'étaient plus d'actualité. De même, la qualité du travail des ingénieurs-géographes pendant ces opérations s'était souvent bornée à faire

« connaître plus en détail le pays parcouru par l'armée, ou tout au plus à transmettre par la levée des champs de bataille l'image de ces théâtres de la gloire de l'Empereur. Il semble cependant que leur objet principal devrait être de devancer l'armée pour

¹ Emmanuel de Las Cases, *op. cit.*, p.277.

² Mémoires du baron de Fain, *op. cit.*, p. 50.

³ Napoléon y avait pensé, cf. Gaspard Gourgaud, *op. cit.*, . 276.

⁴ Jean Tulard, « Le Dépôt de la guerre et la préparation de la campagne de Russie » *Revue historique des Armées*, n° 97, septembre 1969, p. 108.

observer dans ses plus petits détails la nature et les ressources u pays dans lequel elle va se porter »¹.

En précisant que ces travaux devaient « *parvenir (...) au général en chef qui, informé par eux, serait toujours en état de se décider sur-le-champ* », l'auteur de ce rapport sous-entendait qu'une masse suffisamment importante de l'information échappait néanmoins à l'Empereur. Cette affirmation n'était pas sans rappeler le jugement du baron Pasquier, conseiller d'Etat nommé préfet de police de Paris en 1810 :

« Une des plus graves difficultés (...) ressortait du contrôle perpétuel de cinq à six police dont plusieurs marchaient et agissaient en rivalité les unes des autres (...). Puis on avait à se défendre des avis donnés par les correspondances secrètes dont le nombre n'a jamais été bien connu et par les bulletins particuliers »².

En plus du retard et de la rétention de renseignement, il fallait compter avec les conditions normales des activités de renseignement en territoire ennemi. Des correspondances pouvaient être interceptées. Des codes pouvaient être cassés, comme au printemps 1811, puis en août 1812 en Espagne³. Ainsi, durant les campagnes d'Espagne et de Russie, nombre d'ordres et de rapports ne parvinrent pas à destination. Ainsi, deux porte-manteaux adressés par le ministre de la Police au Secrétaire d'Etat furent-ils abandonnés au défilé de Vilna⁴. Dans de pareilles conditions fut perdu le livret de l'armée russe⁵ ; lorsque l'état-major de cette dernière en prit connaissance, elle fut étonnée de sa justesse. Les agents diplomatiques pouvaient également se voir empêcher, non seulement d'obtenir des informations, mais tout simplement de remplir leur mission officielle. Désirant empêcher les Français d'apprendre le passage de la Prusse dans le camp austro-russe à la veille d'Austerlitz (2 décembre 1805), l'ambassade de Berlin fut mise en quarantaine, « *toutes les voies de communication et d'information (...) fermées rigoureusement* »⁶ du 7 octobre au 9 décembre 1805. Ce ne fut que par une rumeur venant « *de différentes petites cours d'Allemagne* » que Antoine Laforest fut avisé de la signature du traité de Postdam, onze jours auparavant⁷.

Enfin, il fallait tenir compte de la nature des combats. Depuis la campagne de 1796 en Italie jusqu'en Autriche en 1809, le renseignement impérial trouva des appuis auprès de certaines catégories de personnes, certes minoritaires, mais motivées idéologiquement. Ainsi l'avocat Ange Pico (1795-1797) et Francesco Tolli (1796-1800) en Italie, sous les ordres du capitaine Jean Landieux, chef de la « *partie secrète* » de l'armée d'Italie, ou encore Charles-Louis Schulmeister (1795-1809) en Allemagne, recruté par le chef d'escadron Savary. Ou encore les espions stipendiés du ministère des Relations extérieures, comme le naturaliste Auguste de Nerciat, Pater, Samadet, Lincoln, Mengaud, Baudus, en Allemagne (1797-1805), Pierre-Claude de Poterat⁸, Certani, Marlingen et Cœffier en Autriche (1795-1802), ou Théodore

¹ SHD/DAT, 2 M 5, *op. cit.*.

² *Histoire de mon temps. Mémoires du chancelier Pasquier*, 1 (Paris, Plon, 1893), p. 430. Le préfet de police visait ici les rapport sur l'esprit public de Montgaillard, Fiévée ou Monlosier.

³ Cf. John S. Hyden, « The Sources, Organisation and Uses of Intelligence in the Anglo-Portuguese Army 1808-1814 », *Journal of the Society for Army Historical Research*, vol. 62, n° 250, été 1984, pp. 97-98, et Mark Urban, *The Man Who Broke Napoleon's Code* (Londres, Harper Collins 2002).

⁴ AN, AF^{IV} 1646, plaq. 3, lettre de Daru à Napoléon du 24 décembre 1812.

⁵ *Ibid.*, AF^{IV} 1643, plaq. 1^V, lettre de Berthier à Napoléon du 16 décembre 1812.

⁶ AMAE, Correspondance politique, Prusse, 237, lettre de Duroc et Laforest à Talleyrand du 23 octobre 1805.

⁷ *Ibid.*, lettre de Laforest à Talleyrand du 14 novembre 1805.

⁸ Cf. Albert Sorel, « La mission de Poterat à Vienne (1795-1796) », *Revue historique*, n° 29, 1885 et Karl Obser, « Der Marquis von Poterat und die revolutionäre Propaganda am Oberrhein 1796 », *Zeitschrift für die Geschichte des Oberrhein*, n° 7, 1892

Chemineau en Espagne (1807-1809)¹. En 1813, alors que les restes de la Grande-Armée refluaient dans des relents de typhus, de tels hommes manquaient et Napoléon en était réduit à envoyer, et faire envoyer par le roi de Bavière son dernier allié, des « *officiers blessés, très intelligents et parlant allemand* » pour les Français, et « *intelligents* » pour les Bavares, prendre les eaux de Carlsbad et Töplitz, et « *observer tout ce qui se fait* »². Les agents prêts à se mettre au service de la France manquaient dorénavant, comme ils avaient manqué en Espagne et en Russie.

*

Si l'on accepte la définition de Clausewitz du renseignement, à savoir « *l'ensemble de la connaissance que l'on a de l'ennemi et de son pays, le fondement donc de nos plans et de nos opérations* »³, il est alors difficile de ne pas conclure que Napoléon avait été bien servi par ses ambassadeurs, ses aides de camp et ses généraux itinérants, ses espions et son « cabinet noir ». Pour bien cerner la conception napoléonienne du renseignement, il faut en revenir à Jomini, qui servit l'Empereur. La gestion de l'information était pour lui primordiale, aussi bien pour la guerre que pour la gestion d'une nation et d'un Empire. Selon Jomini, le renseignement était « *précisément là une des causes qui rendent la théorie de la guerre si différente de la pratique* »⁴. Mais Napoléon a bien démontré que, depuis son cabinet, toute une analyse stratégique du renseignement, civil, militaire, économique, culturel, se faisait. Une confusion se faisait parfois entre agents de recueil (hors espions) et agents d'exécution, tant au niveau militaire, pour les reconnaissances confidentielles, que civile.

Au niveau tactique, Napoléon était plus en phase avec le stratège prussien lorsqu'il affirme qu'« *la plupart des renseignements sont faux* »⁵ ; Clausewitz renvoyait moins à un manque d'information qu'à la façon dont la distorsion et la surcharge d'information produiront de l'incertitude quant à la situation réelle. L'Empereur ne disait pas autre chose lorsqu'il écrivait :

« *L'expérience vous apprendra la différence qu'il y a entre les bruits que l'ennemi répand et la réalité. Jamais, depuis seize ans que je commande, je n'ai donné de contre-ordre à un régiment, parce que j'attends toujours qu'une affaire soit mûre et que je la connaisse bien avant de faire manœuvrer.* »⁶

Les ordres traitant de renseignement avoisinent les deux cent cinquante dans la seule *Correspondance* éditée par les soins de Napoléon III. Ils invalident le jugement de Clausewitz selon lequel « *ce que la pénombre soustrait à une vision claire, c'est au talent qu'il incombe de le deviner, sauf à miser sur la chance* »⁷. La chance de Napoléon, comme le souligne le général Lewal, fut d'avoir un « *service d'état-major, au point de vue des informations, de la participation (...) et enfin de l'exécution des reconnaissances* »⁸, tant au niveau stratégique que tactique.

Naturellement, le fonctionnement ne fut pas toujours très bon. Des défaillances apparurent inévitablement. Elles résultaient pour partie des conditions de travail de l'époque. Il en allait ici des communications comme de la latitude

¹ Alphonse de Beauchamp, *Collection des mémoires relatifs aux Révolutions d'Espagne*, 1, *Mémoires de Théodore Chemineau* (Paris, Michaud, 1824), pp. 60-251.

² Léon Lecestre, *op. cit.*, n° 1053 et 1054.

³ Carl von Clausewitz, *De la Guerre* (Paris, Perrin, 1999), p. 82.

⁴ Antoine-Henri Jomini, *op. cit.*, p. 306.

⁵ Carl von Clausewitz, *op. cit.*.

⁶ 19, 1866, lettre de Napoléon à Jérôme Napoléon du 9 juin 1809, n° 15322.

⁷ Carl von Clausewitz, *op. cit.*, p. 101.

⁸ Jules Lewal, *op. cit.*, p. 158.

laissée aux différents agents dans leurs pays d'affectation. Sans parler des temps de guerre et du rayonnement de la France en Europe, ni de la tentation, finalement universelle, de ne pas croire dans le renseignement reçu...

Gérald Arboit
Août 2009